



PROBLEME AVEC HUISSIER QUI VEUT VENDRE MES MEUBLE

Par **jjl**, le **13/03/2009** à **13:51**

J AI UN PROBLEME AVEC UN HUISSIER AVEC QUI J AI PRIS UN ARRANGEMENT QUE J AI RESPECTE ET QUI MENACE DE VENDRE MES MEUBLES LE 30 MARS 2009
MERCI DE ME REONDRE RAPIDEMENT

Par **ardendu56**, le **13/03/2009** à **23:21**

Vous avez respecté l'arrangement.

L'Huissier de justice vous a établi un plan de remboursement accepté d'un commun accord et signé ?

Si c'est le cas rendez-vous à la "MAISON DE JUSTICE ET DE DROIT" :

Accessible gratuitement à tous sans rendez-vous, la Maison de Justice et du Droit assure une justice de proximité au service des citoyens. Elle propose une aide confidentielle en matière d'informations et de conseils sur les droits et obligations de chacun. Les demandes particulières y sont traitées, comme celles relevant du droit du logement, de la consommation, droit des étrangers ou même droit administratif...

Règlement amiable

A raison de quatre permanences dans le mois, des médiateurs et conciliateurs de justice sont à même d'apporter une aide au citoyen en vue de régler des différends de nature civile tels que les litiges en matière de consommation, le voisinage ou même le logement... La médiation civile et la conciliation facilitant ainsi le règlement amiable des conflits entre particuliers.

Ils vous aideront vis à vis de cet huissier s'il ne tient pas compte de ses engagements.

Bien à vous et bon courage.